



**CLÉS POUR UNE VRAIE PARTICIPATION
DES ÉLÈVES ET DES DÉLÉGUÉ-ES À L'ÉCOLE**

Un accompagnement
présenté par le
Comité des Élèves
francophones

Rédaction : Deborah Coviello - Maryam Tchamekh
Mise en page : Clara Magalhaes
Publication : mai 2022

Comité des Élèves Francophones (ASBL)
14, rue de la Borne 1080 Bruxelles - www.lecef.org - info@lecef.org -
02/414.15.11 - RPM Bruxelles - BCE : 0811371841 - Compte bancaire : BE29979437175264



page 4



Contextualisation et objectifs

Un accompagnement pour renforcer le rôle des élèves et assurer leur participation effective au sein de l'école.

page 5

Trajectoire de formation d'une D-Team

8 modules de formation à destination des élèves, des adultes encadrant-es, de la direction et du corps éducatif.

page 10

Infos pratiques

Tout ce qu'il faut savoir avant de s'engager pour un accompagnement.

B.

TRAJECTOIRE DE FORMATION D'UNE D-TEAM



Ci-dessous, vous trouverez une présentation succincte de la trajectoire de formation “D-Team” telle que nous l’envisageons. Celle-ci s’articule en 8 modules différents pour lesquels nous vous indiquons :

- Les objectifs pédagogiques poursuivis ;
- Un bref descriptif du programme de formation ;
- Une estimation de la période de formation ;
- Le public visé.



MODULE 1 :

Séance d'information

Une demie journée prévue
entre fin août et début
septembre



À destination de la direction
et du corps éducatif



Objectif(s) visé(s) :

- Présenter l’association et sa mission au sein de l’école durant l’année scolaire.
- Cadrer et clarifier le partenariat entre le CEF et l’établissement scolaire demandeur.
- Rappeler les obligations légales en ce qui concerne la participation des élèves et souligner l’intérêt d’un accompagnement méthodologique en vue d’opérationnaliser cette participation.
- Présenter la trajectoire de formation et le calendrier des différents modules.
- Recueillir les questions et réflexions en vue d’adapter le programme de formation en fonction des besoins.

Programme :

- Présentation de la trajectoire de formation et du calendrier des modules
- Rappel du cadre prévu par les différents prescrits légaux.
- Comment organiser des élections dans son école? (procédures et outils)
- Clarification de la structure et du fonctionnement de l’établissement (via un organigramme)



MODULE 2 :

Cadre légal et fonctionnement du groupe

Une demie journée prévue
durant la deuxième quinzaine
d'octobre (avant le congé
d'automne)



À destination de tout·e·s les
délégué·e·s (et des adultes
référent·e·s)



Objectif(s) visé(s) :

- Connaître le cadre légal de sa mission en tant que représentant·e des élèves.
- Apprendre à fonctionner en collaboration avec les autres délégué·e·s.

Programme :

Cadre légal :

- Participation et citoyenneté: définition et intérêts (rappel article 12 CIDE⁵)
- Rappel du cadre légal de la délégation d'élèves en FWB: Décret Mission, Décret Participation, Code de l'enseignement

Fonctionnement du groupe :

- Rédaction d'une charte de fonctionnement ou d'un R.O.I spécifique aux conseils de délégué·e·s
- Organisation pratique de l'accompagnement méthodologique: nombre de rencontres prévues, attentes de chacun·e, moyen de communication avec l'équipe du CEF...

MODULE 3 :

État des lieux et mise en projet

Une journée prévue début
novembre



À destination des délégué·e·s
réparti·e·s par degrés
(trois groupes) et des
adultes référent·e·s



Objectif(s) visé(s) :

- Apprendre à identifier les problèmes au sein de son école et proposer des solutions.
- Se fixer des objectifs clairs, concrets et réalistes.

Programme :

- (Re)connaître les problèmes dans son école (découverte de différents modes de consultation et d'analyse des résultats)
- Choisir son/ses projets pour l'année (découverte de différents types d'actions réalisables en fonction de la thématique choisie et de l'objectif poursuivi)

MODULE 4 :

Gestion de projets et de réunions

Une journée prévue début
décembre



À destination des délégué-e-s
réparti-e-s par degrés
(trois groupes) et des
adultes référent-e-s



Objectif(s) visé(s) :

- Apprendre à gérer un projet.
- Apprendre à organiser et gérer des réunions efficaces.

Programme :

- Gestion de projets et de réunions: méthodologie, conseils, bibliothèque d'outils.

MODULE 5 :

What's up

Une demie journée prévue fin
janvier



À destination des délégué-e-s
réparti-e-s par degrés
(trois groupes) et des
adultes référent-e-s



Objectif(s) visé(s) :

- Permettre le suivi des projets en cours et personnaliser l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques.

Programme :

- Présentation de l'avancement des projets mis en œuvre + séance de Q/R.

MODULE 6 :

Droit scolaire

Une journée prévue fin février



À destination des délégué-e-s
réparti-e-s par degrés
(trois groupes) et des
adultes référent-e-s



Objectif(s) visé(s) :

- Connaître les droits des élèves et être capable de veiller à leur application au sein de l'école.

Programme :

- Découverte de Just'Rights⁶ et du manuel droits scolaires.

MODULE 7 :

Revendiquer ses droits et porter la voix des élèves



Une journée prévue début avril



À destination des délégué-e-s réparti-e-s par degrés (trois groupes) et des adultes référent-e-s



Objectif(s) visé(s) :

- Apprendre à relayer et à revendiquer les besoins et demandes des élèves de son école auprès du personnel éducatif et de la direction.

Programme :

- Initiation à la Communication Non Violente (CNV) comme outil de revendication pacifique.

MODULE 8 :

Évaluation

Une demie journée prévue début juillet (durant la semaine blanche)



À destination des délégué-e-s réparti-e-s par degrés (trois groupes) et des adultes référent-e-s



Objectif(s) visé(s) :

- Faire le bilan des actions menées et de son propre rôle en tant que délégué-e.
- Apprendre à se questionner et à se projeter.

Programme :

- Évaluation de l'accompagnement général, des apprentissages réalisés, de l'atteinte des objectifs fixés au préalable.
- Définition éventuelle de nouveaux objectifs à atteindre pour les années scolaires suivantes.

EN BREF

1

séance d'information à destination de la direction et du corps éducatif

6

journées de formation à destination des élèves et des adultes encadrant-es



INFOS PRATIQUES

1. VOS ENGAGEMENTS

Un accompagnement efficace des élèves ne pourra être envisagé que par le biais d'un engagement réel de la part des écoles partenaires. C'est pourquoi nous attendrons au minimum:

- Un investissement au niveau temps (il est nécessaire de dégager des périodes durant lesquelles les élèves pourront être formé-e-s), logistique (il est nécessaire qu'un espace soit réservé pour les délégué-e-s) et personnel (via la désignation d'au moins 2 adultes-référent-e-s et l'adhésion de toute l'équipe éducative au projet).
- Une collaboration efficace et pérenne avec l'objectif de transmettre et d'autonomiser l'établissement dans la mise en œuvre de processus plus participatifs pour les élèves.

2. NOTRE TARIF

Il existe actuellement une circulaire⁵ qui propose de soutenir et valoriser les initiatives d'éducation à la citoyenneté. Nous pensons que le renforcement du système de délégation et de la démocratie scolaire peut rentrer dans cet appel et vous permettrait de financer ce projet. Le subside allant de 1.500 à 5000€ en fonction du nombre d'élèves concerné-e-s.

La priorité au CEF est de rendre accessible l'ensemble de nos activités à tou-te-s les élèves de la FWB. Cet accompagnement nécessite par contre un investissement financier et humain de la part de notre association. Afin d'assurer l'accès de cet accompagnement à l'ensemble des écoles, peu importe leurs moyens, mais également en couvrant un minimum nos frais, nous proposons deux possibilités.

⁵La circulaire en pièce-jointe date de l'année scolaire 2021-2022 et est fournie à titre d'exemple. La nouvelle édition devrait sortir dans le courant du mois d'août.

SCÉNARIO 1 :

- » Votre établissement a obtenu un subside de l'appel à projet "Démocratie scolaire et activités citoyennes"

Le tarif de l'accompagnement se calque au montant reçu par l'appel à projet. Il est à noter que le CEF peut éventuellement vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature.

SCÉNARIO 2 :

- » Votre établissement n'a pas rentré de dossier ou n'a pas reçu de réponse positive à sa candidature

Nous proposons alors une rémunération sur le principe du prix conscient. Nous vous annonçons une estimation de nos frais réels dépensés (matériel, déplacements, frais d'impression, etc.). A la fin de l'accompagnement, vous décidez du tarif auquel vous allez nous rémunérer en fonction des critères suivants :

- nos frais réels
- votre appréciation de l'accompagnement
- vos moyens financiers

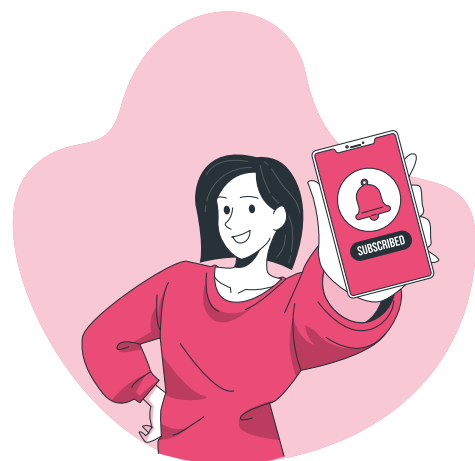
C'est-à-dire que vous pouvez choisir de nous rémunérer à égale valeur de nos frais réels, mais aussi moins ou plus que ceux-ci.

A l'heure actuelle, notre estimation est de 500€ (nous ne comptons pas nos heures de travail afin de proposer un prix démocratique). Ce prix sera ajusté en fonction de la localisation de chaque école (pour adapter les frais de déplacement).

3. INSCRIPTION

Inscription avant le 15 juin 2022 par retour de mail ou à l'adresse animation@lecef.org (objet : D-Team) pour un accompagnement pour l'année scolaire prochaine. En 2022-2023, nous limitons notre accompagnement à 3 écoles.

Des questions ? Vous pouvez les adresser à notre équipe via l'adresse animation@lecef.org.



Le CEF est membre de



Le CEF est une organisation de jeunesse agréée et soutenue par la

